



PARTAGE



ÉCHANGES



PROJET PÉDAGOGIQUE DOCUMENT ANNUEL 2026/2027

AMITIÉS



SOUVENIRS



Espace Jeunes ODEL
de Solliès-Toucas
Directrice : Limousin Céline



SOMMAIRE

LE TERRITOIRE	01
L'ORGANISME ODEL	02
L'ESPACE JEUNES - INSCRIPTIONS TARIFICATION	03 à 08
LE PUBLIC	09 à 13
LES OBJECTIFS	14
LES PROJETS ET THÉMATIQUES PÉDAGOGIQUES DE L'ANNÉE	15 à 24
VIE QUOTIDIENNE	25 à 27
QUELQUES REGLES A RESPECTER	28 à 31
SECURITE , HYGYENE PREVENTION	32 à 34
PAI & JEUNES PORTEUR D'UN HANDICAP	35 à 36
COMMUNICATION	37 à 39
EVALUATION	40 à 42

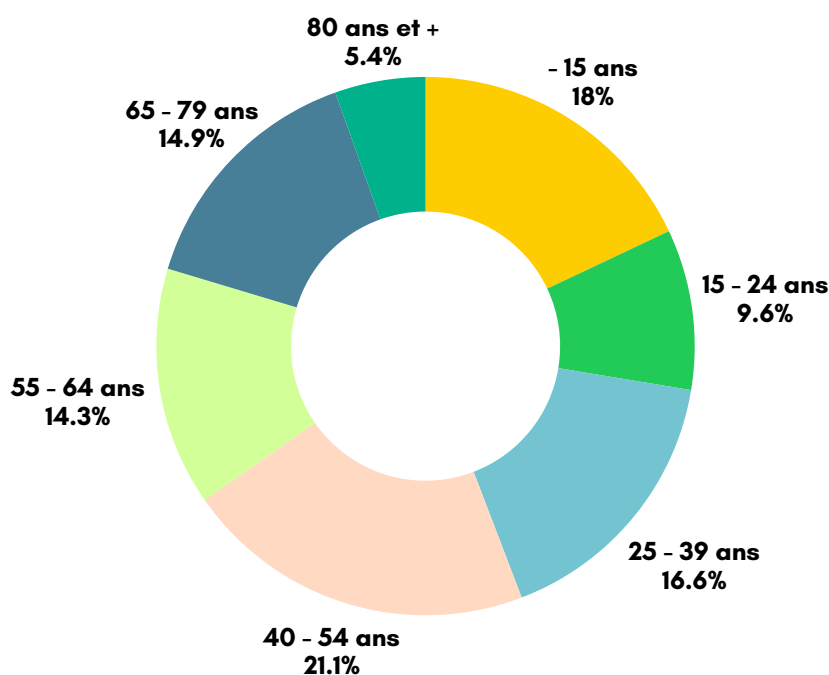
LE TERRITOIRE

Solliès-Toucas : un territoire entre nature et proximité urbaine .

Située dans le département du Var, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la commune de Solliès-Toucas fait partie de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Nichée dans la vallée du Gapeau et entourée de collines boisées, elle offre un cadre de vie privilégié mêlant environnement naturel, patrimoine provençal et proximité des pôles urbains de Toulon, Hyères et La Garde.

En 2023, la commune comptait 6 269 habitants, avec une population en constante progression depuis plusieurs années (+1,5 % par an entre 2017 et 2023). Cette évolution témoigne de l'attractivité du territoire pour les familles et les jeunes ménages.

Les jeunes représentent une part importante de la population. Les moins de 15 ans constituent 18 % des habitants et les 15-24 ans 9,6 %, soit près de 28 % de la population âgée de moins de 25 ans. Cette forte présence de jeunes souligne la nécessité de proposer des espaces de loisirs, de rencontres, d'expression et d'accompagnement adaptés à leurs besoins



La commune dispose de plusieurs équipements destinés aux habitants : écoles, collège à proximité, équipements sportifs, médiathèque, associations culturelles et sportives, ainsi qu'un tissu associatif dynamique favorisant la pratique d'activités variées.

Toutefois, les adolescents expriment régulièrement des besoins spécifiques en matière de loisirs, notamment des lieux de rencontre, des sorties, des projets participatifs et des activités organisées en soirée ou durant les vacances scolaires.

L'Espace Jeunes répond à ces attentes en proposant un lieu d'accueil favorisant la socialisation, l'autonomie, la prise d'initiative et la citoyenneté. Il constitue un espace éducatif complémentaire à la famille et à l'école, permettant aux adolescents de développer leurs compétences, de construire leurs projets et de s'investir dans la vie locale.

L'ORGANISME ODEL

La Commune de Solliès-Toucas et l'Odel Var sont liés par une Délégation de Service Public pour une durée de 4 ans depuis Juillet 2023.

L'Odel assume la gestion de l'Accueil de Loisirs et de l'Espace Jeunes.



Depuis sa création en 1972, l'ODEL mène des actions éducatives variées en adéquation

avec les grands principes laïques de notre démocratie.

Les grandes intentions éducatives visent à promouvoir :

la responsabilisation, l'autonomie, la socialisation et la citoyenneté de l'enfant.

La prise en compte de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant est une priorité pour l'ODEL, afin de lui permettre de s'épanouir dans un cadre propice à son développement .

La principale activité de l'Odel s'articule autour des **Accueils de loisirs** , des **classes de découvertes et des séjours de vacances**.

Depuis 2014 des séjours sont mis en place pour les comités d'entreprise , les groupes , les seniors et les familles . Des évènementiels peuvent aussi être mis en place pour des salons ou des anniversaires.

L'Odel propose aussi des formations BAFA , BAFD et des formations professionnelles .

Actuellement 43 communes font confiance à l'Odel pour l'organisation et la gestion de leurs Accueils de loisirs et Espaces jeunes.

L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes constitue un acteur essentiel de la politique jeunesse de la commune.

Ses missions principales sont :

- proposer un lieu d'accueil sécurisé et bienveillant ;
- favoriser l'autonomie et la responsabilisation ;
- développer la participation des jeunes à la vie locale ;
- encourager l'engagement citoyen et la solidarité ;
- favoriser la mixité sociale et le respect des différences ;
- accompagner les jeunes dans leurs projets personnels et collectifs ;
- proposer une offre de loisirs éducatifs, culturels, sportifs et de pleine nature adaptée aux attentes des 11-17 ans ;
- prévenir les conduites à risques en développant des actions de sensibilisation.

L'Espace Jeunes s'inscrit ainsi comme un lieu d'éducation complémentaire à la famille et à l'école, permettant aux adolescents de s'épanouir, de développer leur autonomie et de devenir des citoyens responsables.



Différentes thématiques sont mises en place sur la totalité des mercredis et les vacances scolaires. Elles répondent au rythme et aux besoins du public accueilli. Les projets d'animation sont composés de différents types d'activités : **manuelles , sportives , artistiques ,culturelles , culinaires et ludiques.**

Elles permettent de se construire personnellement à travers divers univers , de faire leurs propres choix et de favoriser la vie de groupe . Les programmes d'activités sont élaborés par la directrice ainsi que l'équipe pédagogique et les jeunes . Les plannings sont toujours sous réserve de modification , l'équipe prend en compte les conditions météorologiques , mais aussi les envies et besoins des jeunes ainsi que les effectifs qui peuvent avoir une incidence sur les projets montés en amont .



Les mercredis :

Accueil des jeunes 11 - 15 ans de 13h00 à 18h30 , avec une sortie ou un intervenant par cycle (de vacances à vacances)

Vacances Scolaires :

Accueil à la semaine du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 , avec une sortie ou un intervenant par semaine pour les 11 - 15 ans et 1 à 3 sorties ou intervenant par semaine supplémentaires ouvertes à tous pour les 11 - 17 ans .

Les sorties :

elles sont déterminées et adaptées en fonction des différents besoins des jeunes , un panel d'activités diverses et variées est proposé (découverte , sport , amusement , convivialité ...)

Les sorties dites " à risque" seront organisées selon la réglementation Jeunesse et Sport et seront encadrées par des personnels diplômés et conventionnés (arrêté du 25 Avril 2012)

Les moyens de la structure



Les moyens humains :

Durant les mercredis, l'équipe est composée de la directrice diplômée BAFA/BPJEPS LTP et d'un animateur.

La présence régulière du même animateur diplômé BAFA/BPJEPS au sein de la structure constitue un véritable atout. Présent auprès des jeunes depuis plusieurs années, il assure une continuité éducative et favorise l'instauration d'une relation de confiance avec les adolescents et leurs familles. Cette stabilité permet un meilleur suivi des jeunes, une connaissance approfondie de leurs besoins, de leurs centres d'intérêt et de leurs évolutions.

Elle contribue également à créer une dynamique de groupe positive, à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Espace Jeunes et à accompagner les adolescents dans la mise en œuvre de leurs projets, en leur offrant des repères éducatifs stables et sécurisants.

L'équipe pédagogique travaille en complémentarité autour de valeurs communes : bienveillance, respect, écoute, responsabilisation et accompagnement vers l'autonomie. Des réunions de préparation sont organisées régulièrement afin d'assurer une cohérence éducative, d'évaluer les actions menées et d'adapter les projets aux besoins des adolescents.



Afin de garantir un accueil de qualité et de répondre aux objectifs éducatifs fixés par le projet pédagogique, l'Espace Jeunes s'appuie sur des moyens humains, matériels, financiers et logistiques adaptés.

Ces différents moyens permettent d'assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes tout en favorisant leur épanouissement, leur autonomie et leur participation active à la vie de la structure.

Les moyens de la structure

les moyens matériels :

L'Espace Jeunes dispose d'un matériel varié permettant de proposer des activités diversifiées répondant aux centres d'intérêt des adolescents.

L'espace de vie est aménagé afin de favoriser à la fois les temps de détente, les échanges et les activités collectives. Les jeunes ont notamment accès à :

- une télévision avec switch
- des canapés et fauteuils favorisant les temps d'échange et de convivialité ;
- un billard ;
- un baby-foot ;
- une bibliothèque ;
- des jeux de société ;
- du matériel pédagogique pour les activités manuelles, scientifiques ou culturelles ;
- du matériel sportif permettant la pratique de nombreuses activités physiques.

La structure possède également un espace cuisine équipé d'un micro-ondes, d'un four, d'un réfrigérateur ainsi que de tables hautes permettant l'organisation d'ateliers culinaires ou de repas partagés.

Pour assurer le bon fonctionnement administratif, l'équipe dispose d'un ordinateur et d'un téléphone professionnel facilitant la communication avec les familles, les partenaires et les différents services.

Un minibus de 9 places est mis à disposition de la structure afin de faciliter les déplacements lors des sorties, des projets extérieurs, des séjours et des activités de découverte organisées sur le territoire et ses alentours.



La commune de Solliès-Toucas met à disposition de l'Espace Jeunes une salle spacieuse pouvant accueillir jusqu'à 24 adolescents.

Située au-dessus de la salle polyvalente André Lanza, cette implantation offre un espace facilement identifiable par tous.

Les locaux sont aménagés afin de répondre aux différents temps de la journée : accueil, activités, repas, temps calmes ou projets collectifs. Les différents espaces permettent d'alterner les moments de détente, de travail en petits groupes et d'animations plus dynamiques.

La commune ainsi que l'ODEL assurent conjointement les investissements nécessaires à la mise en conformité, à l'entretien et à la sécurisation des locaux. Les contrôles réglementaires des installations, du matériel et des équipements sont réalisés régulièrement afin de garantir des conditions d'accueil optimales.

Les moyens de la structure

Les moyens financiers :

Le fonctionnement financier de l'Espace Jeunes repose sur un partenariat entre la Commune et l'ODEL.

La commune assure la prise en charge des dépenses liées aux locaux, à leur entretien, aux travaux d'aménagement et aux investissements nécessaires au maintien de bonnes conditions d'accueil.

L'ODEL finance quant à lui les dépenses de fonctionnement de la structure, notamment l'achat du matériel pédagogique, sportif et éducatif, les fournitures nécessaires aux activités, les transports, les sorties, les prestations extérieures ainsi que les différents projets mis en œuvre tout au long de l'année.

Chaque début d'année, un budget prévisionnel est attribué à la structure. Celui-ci est réparti selon différentes lignes budgétaires (fonctionnement, alimentation, matériel pédagogique, sorties, transport, projets, etc.) qui doivent être respectées. Une gestion rigoureuse de ces crédits permet de garantir la pérennité des actions tout en offrant aux jeunes une programmation riche, variée et adaptée à leurs attentes.

Des financements complémentaires peuvent également être mobilisés grâce aux partenaires institutionnels (CAF, commune, appels à projets, dispositifs jeunesse...)



L'ensemble des moyens humains, matériels, logistiques et financiers mis à disposition de l'Espace Jeunes constitue une base essentielle à la mise en œuvre du projet pédagogique.

La complémentarité entre une équipe qualifiée et stable, des locaux adaptés, des équipements diversifiés et le soutien de la commune ainsi que de l'ODEL permet de proposer aux adolescents un accueil de qualité, sécurisé et répondant à leurs besoins.

Ces ressources offrent à l'équipe pédagogique les conditions nécessaires pour développer des projets variés, favoriser la participation des jeunes, encourager leur autonomie et leur engagement, tout en garantissant un accompagnement éducatif cohérent.

Elles contribuent ainsi à faire de l'Espace Jeunes un lieu de vie, d'échanges, de découvertes et d'épanouissement, où chaque adolescent peut trouver sa place et construire des expériences enrichissantes.

LES INSCRIPTIONS



Pour inscrire son enfant, un dossier doit être préalablement et minutieusement rempli avec les documents suivants :

- **Fiche sanitaire complète**
- **Fiche de renseignements**
- **Document coefficient CAF ou un avis d'imposition**
- **Pour les moins de 13 ans : certificat de scolarité obligatoire**
- **Adhésion annuelle de 15€ (pour sorties supplémentaires , séjours et minis camps)**
- **Copie du carnet de vaccination ou certificat du médecin attestant des vaccinations à jour**
- **Attestation d'assurance extra scolaire et responsabilité civil**
- **Un PAI si besoin**
- **Justificatif de domicile**

Les parents doivent se référer au planning des inscriptions (visible sur le panneau d'affichage extérieur et intérieur, sur le portail familles et aussi disponible sur le site de la Commune)

Depuis le Mars 2025, les familles doivent passer par un portail familles pour effectuer les inscriptions. Un identifiant et un mot de passe est envoyé à chaque nouvelle famille, afin d'avoir accès à ce portail et de faire les inscriptions en toute autonomie. Le lien d'accès au portail est disponible sur le site de la Commune



Planning des inscriptions Espace Jeunes

Année 2026-2027

11 -17 ans à partir du Collège






Inscriptions sur le portail familles : <https://connectejsolliestoucas.odelvar.org/connexion>
Dossier d'inscription 2026/2027 disponible sur votre espace portail familles ou sur le site de la Commune

Mercredis

Inscriptions à partir du 10 Août 2026

Accueil tous les mercredis de 13h00 à 18h30
(le repas n'est pas compris, mais possibilité d'emmener son repas sur place)

Vacances

➔ Semaine complète: 11 15 ans / Accueil : 07h00- 9h00 . 17h00- 18h30
repas & une sortie comprise et possibilité d'inscriptions à toutes les sorties supplémentaires

➔ Sorties : 11 17 ans / Inscriptions possibles pour toutes les sorties
(adhésion annuelle 15€) Accueil uniquement sur les heures de la sortie

Permanence

- Téléphonique:
Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h00
- Au bureau de l'Espace Jeunes:
les mercredis et vendredis de 17h00 à 18h30

Contact

Direction de l'Espace Jeunes :

Limousin Céline

📞 06.73.62.72.59

✉ ej_solliestoucas@odelvar.com

Vacances d'Automne du 19/10 au 30/10

Inscriptions à partir du 21 septembre

Vacances de Printemps du 19/04 au 30/04

Inscriptions à partir du 15 Mars

Vacances d'Hiver du 22/02 au 05/03

Inscriptions à partir du 18 janvier

Vacances d'Été du 05/07 au 20/08

Inscriptions à partir du 31 Mai

TARIFICATION

Le tarif se calcule en fonction du quotient familial calculé sur le dernier avis d'imposition ainsi que la formule d'inscription choisie (journée ou demi-journée)

En cas d'absence (voir règlement intérieur)

Les paiements s'effectuent le jour des inscriptions soit :

par **carte bancaire, chèques, espèces, chèques CESU, chèques vacances et/ou prélèvement automatique**.

L'accès aux sorties supplémentaires, séjours & minis camps nécessite une adhésion annuelle de 15 € obligatoire pour toutes participations.



Grilles Tarifaires

POUR LES 11-15 ANS

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF DEMI-JOURNÉE SANS repas, avec goûter (13h - 18h30) les mercredis	TARIF JOURNALIER Avec repas & goûter, les vacances	TARIF JOURNALIER POUR LES SEJOURS AVEC NUITEE
0 < 500	2,00 €	4.00 € (Soit 20 € les 5 jours)	15 €
500 < QF < 800	4,00 €	6.00 € (Soit 30 € les 5 jours)	20 €
800 < QF < 1000	5,00 €	9.00 € (Soit 45 € les 5 jours)	25 €
1000 < QF < 1500	7,00 €	13.00 € (Soit 65.00 € les 5 jours)	30 €
> 1500	10,00 €	16.00 € (Soit 80 € les 5 jours)	35 €

POUR LES 11-17 ANS

QUOTIENT FAMILIAL	Activité inférieure à 10€ (sans repas)	Activité comprise entre 10€ et 15 € (sans repas)	Activité supérieure à 15€ (sans repas)	TARIF JOURNALIER POUR LES SEJOURS AVEC NUITEE
0 < 500	1,50 €	2,50 €	4,50 €	15 €
500 < QF < 800	2,50 €	3,50 €	5,50 €	20 €
800 < QF < 1000	3,50 €	4,50 €	6,50 €	25 €
1000 < QF < 1500	4,50 €	5,50 €	7,50 €	30 €
> 1500	5,50 €	6,50 €	8,50 €	35 €

Complément pique-nique : 3,20 €

Une cotisation annuelle obligatoire de 15,00 € sera demandée pour avoir accès aux sorties et aux séjours.

LE PUBLIC

L'Espace Jeunes accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans, une période de la vie marquée par de profonds changements physiques, psychologiques, affectifs et sociaux.

Cette étape de développement constitue une phase essentielle dans la construction de l'identité, de la personnalité et de l'autonomie. Les jeunes expérimentent de nouvelles responsabilités, développent leur esprit critique et cherchent progressivement à trouver leur place au sein de leur groupe de pairs, de leur famille et de la société.

Les adolescents accueillis présentent des profils, des parcours de vie, des centres d'intérêt et des besoins très variés. Certains fréquentent la structure depuis plusieurs années tandis que d'autres la découvrent pour la première fois. Cette diversité est une véritable richesse qui favorise les échanges, la mixité, le partage d'expériences et l'ouverture aux autres. L'équipe d'animation veille à accueillir chaque jeune sans distinction, dans le respect de son histoire, de son rythme de développement et de sa personnalité.

L'Espace Jeunes se veut un lieu d'écoute, d'expression et d'accompagnement, où chacun peut évoluer dans un climat de confiance, de respect et de bienveillance. Les animateurs ont pour mission de créer un environnement sécurisant dans lequel les jeunes peuvent s'exprimer librement, expérimenter, prendre des initiatives, développer leurs compétences et gagner progressivement en autonomie.

Bien que réunis au sein d'une même structure, les besoins et les attentes des adolescents évoluent avec l'âge. Les centres d'intérêt, le degré d'autonomie, les relations sociales ou encore les projets personnels diffèrent entre un jeune de 11 ans et un adolescent de 17 ans. C'est pourquoi l'équipe pédagogique adapte ses pratiques, son accompagnement et les activités proposées afin de répondre au mieux aux spécificités de chaque tranche d'âge, tout en favorisant les échanges entre les plus jeunes et les plus grands lorsque cela est pertinent.

L'objectif est d'offrir à chaque adolescent un accueil de qualité, lui permettant de s'épanouir, de développer sa confiance en lui, de devenir acteur de ses loisirs et de construire progressivement sa place de citoyen responsable au sein de la vie locale.



Michel Fize , sociologue français spécialiste de l'adolescence , de la jeunesse et de la famille met en évidence “ les sept besoins capitaux “ des adolescents :

- le besoin de confiance
- le besoin de sécurité
- le besoin de responsabilité
- le besoin d'espoir
- le besoin de dialogue
- le besoin d'autonomie
- le besoin d'affection

Il mentionne également quatre besoins complémentaire : le besoin de présence d'adulte , de reconnaissance , d'appartenance et d'intimité .

La satisfaction de chacun de ses besoins va contribuer au bien-être de l'adolescent et favoriser un développement psychologique et social harmonieux .



LE PUBLIC



Les 11-13 ans : la découverte et les premiers pas vers l'autonomie

Les plus jeunes arrivent souvent à l'Espace Jeunes après leur passage en accueil de loisirs. Ils sont en pleine entrée dans l'adolescence et ont encore besoin d'un cadre sécurisant, de repères stables et d'un accompagnement important de la part des animateurs.

Leurs besoins :

- Être rassurés et accueillis dans un environnement bienveillant.
- Découvrir progressivement leur nouvel espace de loisirs.
- Créer de nouvelles relations d'amitié.
- Développer leur confiance en eux.
- Expérimenter leurs premières prises de responsabilités.
- Continuer à jouer tout en découvrant de nouvelles activités.

Les réponses éducatives :

L'équipe d'animation propose des activités variées, ludiques et accessibles favorisant la coopération, la découverte et la réussite. Les jeunes sont progressivement impliqués dans les choix des activités et les petites responsabilités du quotidien afin de développer leur autonomie.



LE PUBLIC



Les 14-15 ans : la recherche d'identité

Cette période est souvent marquée par un besoin croissant d'indépendance. Le groupe de pairs prend une place très importante et les adolescents cherchent à affirmer leur personnalité, leurs goûts et leurs opinions.

Leurs besoins :

- Être écoutés et considérés.
- Pouvoir exprimer leurs idées.
- Gagner en autonomie.
- Développer leurs compétences.
- Vivre des expériences nouvelles.
- Se sentir reconnus dans leurs capacités.

Les réponses éducatives :

Les animateurs favorisent la participation active des jeunes dans l'organisation des projets, les encouragent à prendre des initiatives et leur confient progressivement davantage de responsabilités.



LE PUBLIC



Les 16-17 ans : vers la vie d'adulte

Les plus âgés se préparent progressivement à leur future vie d'adulte. Ils souhaitent davantage d'autonomie, de confiance et de liberté dans leurs projets. Certains commencent à réfléchir à leur orientation, au BAFA, à leurs études ou à leur insertion professionnelle.

Leurs besoins :

- Être responsabilisés.
- Construire des projets personnels.
- Développer leur engagement citoyen.
- Préparer leur avenir.
- Être accompagnés dans leurs démarches.
- Être acteurs de leurs loisirs.

Les réponses éducatives :

L'équipe accompagne les jeunes dans la réalisation de projets collectifs ou individuels (séjours, autofinancement, événements, actions solidaires, préparation au BAFA, bénévolat, projets culturels ou sportifs). Les adolescents deviennent progressivement acteurs de la vie de la structure.



LE PUBLIC



Les enjeux pour l'équipe pédagogique :

L'équipe d'animation adapte en permanence ses pratiques afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge.

Elle veille à proposer un accompagnement individualisé tout en favorisant la mixité des groupes, la coopération et l'entraide.

L'objectif est de permettre à chaque jeune de s'épanouir, de développer sa confiance en lui, de devenir autonome et de construire progressivement sa place de citoyen au sein de la société.

Ce travail éducatif s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, où chaque adolescent est reconnu comme un acteur à part entière de son parcours, capable de participer, de proposer, de créer et de s'engager dans des projets collectifs porteurs de sens.





LES OBJECTIFS

Afin de répondre aux besoins des adolescents et de les accompagner dans leur développement, l'équipe pédagogique s'appuie sur plusieurs objectifs qui guident l'ensemble des actions et des projets mis en œuvre au sein de l'Espace Jeunes.

Expérimenter le vivre ensemble

- Construire des moments de partages inter Espace Jeunes
- Encourager la coopération et la solidarité entre jeunes
- Veiller à l'inclusion de tous, quels que soient les besoins ou les différences

S'orienter vers le monde

- Favoriser l'accès à la culture
- Partager et échanger ses connaissances

S'épanouir au sein de la structure

- Développer son autonomie et la confiance en soi
- Encourager la solidarité, l'entraide et la bienveillance
- Impliquer les jeunes dans la vie de la structure

Devenir acteur de son territoire

- Favoriser la prise d'initiative et la mise en œuvre de projets portés par les jeunes.
- Valoriser l'engagement des jeunes et leurs compétences auprès des partenaires et des habitants à travers des actions concrètes (projets solidaires, manifestations locales, actions écocitoyennes, bénévolat).



Les projets et thématiques pédagogiques de l'année

Afin de proposer aux jeunes un accueil dynamique, évolutif et adapté à leurs envies, l'Espace Jeunes mettra en place tout au long de l'année plusieurs projets ainsi que des thématiques spécifiques lors des mercredis et de chaque période de vacances scolaires.

La programmation permettant aux jeunes de découvrir, d'expérimenter, de créer, de prendre des initiatives et de devenir progressivement acteurs de leur temps de loisirs. Une attention particulière sera portée à la participation des jeunes dans le choix, la préparation et la réalisation des projets.

L'objectif n'est pas uniquement de proposer des activités de consommation de loisirs, mais de permettre aux adolescents de vivre des expériences collectives, de développer leurs compétences, de découvrir de nouvelles pratiques et de laisser une trace de leur passage au sein de la structure.



Projet : La poursuite de la passerelle CM2 – Espace Jeunes

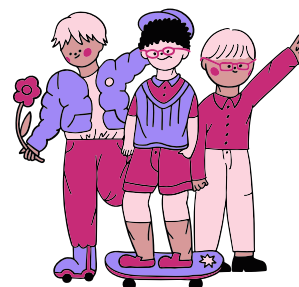
La passerelle entre les élèves de CM2 et l'Espace Jeunes sera poursuivie et renforcée au cours de l'année. Dans ce cadre, les futurs collégiens seront accueillis au sein de l'Espace Jeunes le mercredi matin afin de leur permettre de découvrir progressivement les locaux, les animateurs, le fonctionnement de la structure ainsi que les différents espaces qui leur seront proposés lors de leur entrée au collège.

Cette passerelle constitue un véritable outil d'accompagnement dans la transition entre l'école élémentaire et le collège. Le passage en 6e représente en effet une étape importante dans la vie d'un jeune : changement d'établissement, nouveaux adultes référents, nouveaux camarades, davantage d'autonomie et nouvelles responsabilités.

L'Espace Jeunes peut contribuer à rendre cette transition plus progressive et plus rassurante.

Les temps de passerelle permettront notamment aux CM2 de :

- découvrir les locaux et leur futur espace de loisirs ;
- identifier les animateurs et créer une relation de confiance avec eux ;
- découvrir le fonctionnement de l'accueil ;
- participer à des activités adaptées à leur âge ;
- prendre progressivement leurs repères ;
- développer leur autonomie ;
- faciliter leur intégration lors de leur entrée au collège ;
- diminuer les éventuelles appréhensions liées au changement d'environnement.





Les projets et thématiques pédagogiques de l'année



Projet « Panneau TAG » Identifier et valoriser l'Espace Jeunes

Un projet artistique autour de la création d'un panneau de type « TAG » sera proposé afin d'identifier visuellement l'Espace Jeunes et de permettre aux adolescents de s'approprier leur lieu.

Le projet pourra prendre la forme d'un panneau collectif réalisé à partir de techniques de graffiti, de lettering, de pochoirs, de peinture ou d'autres techniques artistiques.

Les jeunes pourront être associés à toutes les étapes du projet :

- recherche d'idées ;
- création de croquis ;
- réflexion sur les couleurs et les formes ;
- découverte de techniques artistiques ;
- réalisation collective ;
- installation du panneau ;

Ce projet répond à plusieurs objectifs pédagogiques : développer la créativité, favoriser le travail en équipe, valoriser les compétences des jeunes et renforcer leur sentiment d'appartenance à la structure.

Le panneau permettra également de rendre l'Espace Jeunes davantage identifiable dans son environnement. Il constituera une réalisation concrète, visible et durable, témoignant de l'investissement des adolescents.





Les projets et thématiques pédagogiques de l'année



Projet numérique : « Les jeunes donnent de la voix et gardent une trace »

Un projet numérique sera développé tout au long de l'année afin d'utiliser les outils numériques comme supports de création, d'expression et de valorisation.

Le projet pourra s'articuler autour de plusieurs pratiques :

- photographie ;
- réalisation de vidéos ;
- montage vidéo ;
- création de souvenirs des activités et sorties ;
- interviews ;
- expression au micro ;
- création de podcasts ;
- création de
- découverte des réseaux sociaux et de leurs usages responsables.

Les jeunes pourront notamment devenir les « reporters » de l'Espace Jeunes. Ils pourront photographier les projets, réaliser de courtes interviews, présenter les activités ou encore créer des reportages sur la vie de la structure.

Ce projet permettra de développer de nombreuses compétences : expression orale, créativité, travail en groupe, écriture, organisation, utilisation d'outils numériques, prise de parole devant un groupe, esprit critique et capacité à communiquer.

Le projet pourra également donner lieu à la création d'une véritable mémoire numérique de l'Espace Jeunes. Les photos et vidéos réalisées permettront de conserver des souvenirs des différents projets menés durant l'année.

Une attention particulière sera portée au respect du droit à l'image, à la protection des données personnelles et à l'utilisation responsable des réseaux sociaux.

L'objectif sera également de faire comprendre aux jeunes que le numérique peut être un outil de création, d'information, d'expression et de valorisation personnelle et collective.





Les thématiques par période

Afin de garantir une programmation adaptée aux attentes, aux besoins et aux envies des jeunes, un projet plus détaillé sera élaboré avant chaque période de vacances scolaires.



Les mercredis « Au fil des saisons »

Les mercredis seront organisés autour d'un fil conducteur annuel intitulé : **Au fil des saisons** ». Ce choix permet de donner une cohérence à la programmation tout en renouvelant régulièrement les activités proposées. Les saisons deviennent un support pédagogique permettant de travailler autour de la nature, de la culture, des traditions, de la créativité, du sport, de la cuisine et de la découverte de l'environnement.

Ce fonctionnement permettra également aux jeunes de mieux se repérer dans l'année et de retrouver régulièrement des activités faisant écho à la période vécue.

Automne

La période automnale pourra être l'occasion de travailler autour de :

- la nature et les changements de saison ;
- la photographie ;
- les couleurs d'automne ;
- Halloween ;
- la cuisine ;
- les créations artistiques.

Hiver

La période hivernale pourra être consacrée à :

- la créativité ;
- Noël ;
- les activités en intérieur ;
- les jeux collectifs.

Printemps

Le printemps permettra de travailler davantage autour :

- de la nature ;
- de l'environnement ;
- du sport ;
- de la créativité ;
- des sorties extérieures.

Été

La période estivale sera davantage orientée vers :

- les activités extérieures ;
- les jeux d'eau ;
- la préparation des vacances ;
- les projets collectifs.



Les thématiques par période



Vacances d'automne : « Horror Festival »

Chaque période de vacances scolaires sera organisée autour d'une thématique forte et d'un projet spécifique.

L'objectif est de proposer aux jeunes une véritable immersion dans un univers pendant plusieurs jours, plutôt qu'une succession d'activités sans lien entre elles. Chaque période de vacances sera donc pensée comme un temps fort, permettant aux adolescents de s'investir dans une réalisation collective et d'en suivre les différentes étapes.

Les vacances d'octobre seront placées sous le thème « Horror Festival ».

L'objectif sera de permettre aux jeunes de créer leur propre festival autour de l'univers de l'horreur, du fantastique et du cinéma.

Les adolescents ne seront pas uniquement spectateurs : ils seront les créateurs et organisateurs du festival.

Ils pourront notamment participer à :

- la création d'affiches ;
- la décoration des espaces ;
- la création de maquillages et effets spéciaux ;
- Escape game Halloween
- Défis Sportifs
- Montage photo/video Halloween

Le projet pourra aboutir à une véritable journée « Horror Festival »

Ce projet permettra de travailler la créativité, la coopération, l'expression artistique, l'organisation d'événements et la prise de responsabilités.



Les thématiques par période



Vacances d'hiver : « Winter Studio »

Les vacances d'hiver seront consacrées au projet « Winter Studio ».

Cette thématique permettra de transformer temporairement l'Espace Jeunes en véritable studio de création hivernal.

Les jeunes pourront découvrir différentes pratiques artistiques et numériques :

- photographie ;
- vidéo ;
- podcast ;
- expression au micro ;
- réalisation de courts-métrages
- écriture de scénarios
- réalisation de décors ;

Le projet pourra notamment aboutir à la création d'une émission spéciale, d'un podcast collectif, d'un clip vidéo ou d'une exposition.

L'objectif sera de donner aux jeunes un espace pour expérimenter, s'exprimer et mettre en valeur leurs talents.



Vacances de printemps : « Spring Carnaval »

Les vacances de printemps seront placées sous le thème « Spring Carnaval », autour de l'univers du carnaval et de la fête foraine.

Cette période permettra aux jeunes de créer progressivement leur propre univers festif.

Les activités pourront comprendre :

- création de costumes ;
- fabrication de masques ;
- décoration ;
- jeux de fête foraine ;
- défis ;
- grand jeu ;



Les thématiques par période



Vacances d'été : L'ÉTÉ DES POSSIBLES

« Chaque semaine, tout devient possible ! »

Le fil conducteur est simplement la découverte de nouvelles possibilités : créer, voyager, inventer, s'exprimer, se dépasser, découvrir... Chaque semaine possède son propre thème, son propre projet et sa propre finalité.

SEMAINE 1 – « Et si... on lançait l'été ? »

Thème : Summer Vibes – Le lancement des vacances

Pour commencer l'été, l'objectif est de créer une véritable ambiance vacances et de permettre aux jeunes de faire connaissance, de prendre leurs marques et de participer à la construction de l'été.

Cette première semaine peut être pensée comme une semaine de défis, de rencontres et de découverte.

Quelques idées :

- création du logo de « L'Été des Possibles » ;
- création de la playlist de l'été ;
- décoration de l'Espace Jeunes ;
- défis sportifs ;
- jeux d'eau ;
- activités créatives ;
- blind test ;
- défis photos et vidéos ;
- création d'un « passeport de l'été ».





Les thématiques par période



Vacances d'été : L'ÉTÉ DES POSSIBLES

SEMAINE 2 – « Et si... on voyageait dans le futur ? »



Thème : Futuriste – Mission 2050

Bienvenue en 2050 !

Les jeunes imaginent à quoi pourrait ressembler leur quotidien dans plusieurs décennies.

Au programme :

- ville du futur ;
- robots ;
- métiers de demain ;
- école du futur ;
- objets connectés ;
- intelligence artificielle ;
- vêtements futuristes ;
- création d'une planète imaginaire ;
- débats sur le futur.

Les jeunes créent une exposition ou une présentation de leur vision du futur.

SEMAINE 3 – « Et si... on devenait célèbres ? »



Thème : Stars, cinéma, musique & médias

Pendant cette semaine, l'Espace Jeunes se transforme en un véritable univers médiatique, dans lequel les jeunes peuvent découvrir les différentes façons de s'exprimer, de créer du contenu et de se mettre en scène : cinéma, musique, photographie, vidéo, podcast, influence, réseaux sociaux et spectacle.

L'objectif est de permettre à chaque jeune de trouver sa place, qu'il souhaite être devant la caméra ou plutôt dans les coulisses.

Les activités possibles

- création d'un court-métrage ;
- réalisation d'une bande-annonce ;
- création d'un clip musical ;
- enregistrement d'un podcast ;
- interviews entre jeunes ;
- shooting photo ;
- création d'une affiche de star ;
- création d'une chanson ou d'un morceau ;
- karaoké ou défi musical ;
- création de contenus vidéo courts ;



Les thématiques par période

SEMAINE 4 – « Et si... on vivait notre propre festival ? »

Thème : Festival, découverte & expérience collective



Les jeunes sont invités à vivre pleinement l'expérience d'un festival, à travers une semaine placée sous le signe de la musique, du spectacle, des animations, de la découverte et de la convivialité.

L'objectif est de permettre aux adolescents de découvrir les différents univers que l'on peut retrouver dans un festival. La semaine pourra être rythmée par différentes expériences, activités et temps forts permettant à chacun de participer selon ses envies.

Au programme, les jeunes pourront découvrir :

- Musique : DJ, playlists, blind tests ;
- Spectacles : danse, chant, démonstrations ;
- Jeux et défis : jeux collectifs, challenges ;
- Création : ateliers artistiques, customisation, décoration ;
- Photos & vidéos : photobooth, souvenirs
- Espace convivialité : échanges , jeux collectifs et moments de partage.
- Découverte : cultures, artistes
- Prévention : sécurité, respect, comportements responsables ;

SEMAINE 5 – « Et si... on faisait le tour du monde ? »

Thème : Voyage, cultures & découverte

Pendant une semaine, les jeunes voyagent à travers différentes cultures sans quitter l'Espace Jeunes.

Chaque journée peut correspondre à une destination différente.

Au programme :

- cuisine du monde ;
- musiques ;
- danses ;
- sports ;
- jeux traditionnels ;
- arts ;
- langues ;
- traditions ;
- découverte de pays.



Les jeunes peuvent également créer des passeports de voyage et obtenir un tampon à chaque étape.



Les thématiques par période

SEMAINE 6 – « Et si... on entrait dans un jeu vidéo ? »

Thème : Gaming, défis & jeux vidéo

Cette semaine transforme l'Espace Jeunes en jeu vidéo grandeur nature.

Les jeunes peuvent créer leur propre personnage, leur équipe et relever différents niveaux.

- Activités possibles :
- jeux vidéo
- rétrogaming
- énigmes
- défis
- jeux de société
- jeux numériques



On peut également proposer une réflexion autour du jeu vidéo et des usages numériques : temps d'écran, coopération, esprit critique, créativité et pratiques responsables.

SEMAINE 7 – « Et si... on terminait l'été en beauté ? »

Thème : Fin d'été, souvenirs

Pour cette dernière semaine, l'objectif sera de profiter des derniers moments de l'été, de revenir sur les expériences vécues et de permettre aux jeunes de terminer les vacances sur une note positive et conviviale.

Cette semaine sera l'occasion de proposer des activités estivales et de créer les souvenirs de fin d'été.

Au programme :

- création d'un album photo ;
- sélection des meilleures photos ;
- montage vidéo de l'été ;
- création d'un mur des souvenirs ;
- bracelets souvenirs ;
- cartes postales de l'été ;
- fresque collective ;
- création d'un objet souvenir.
- défis « souvenirs ».





VIE QUOTIDIENNE

Accueil pendant les vacances scolaires :

L'accueil du matin se déroule de **7h00 à 9h00** et celui du soir de **17h00 à 18h30**.

L'accueil est un moment important de la journée puisqu'il permet aux jeunes de s'installer progressivement dans la structure et de débiter la journée dans un climat serein et convivial. La majorité des adolescents sont déposés rapidement devant l'Espace Jeunes par leurs parents ou rejoignent la structure par leurs propres moyens.

À leur arrivée, les jeunes évoluent en autonomie au sein des différents espaces aménagés selon leurs envies : baby-foot, billard, coin lecture et détente, jeux de société, matériel pédagogique en libre accès ou encore tables permettant de discuter, dessiner ou réaliser de petites activités. L'animateur est présents pour les accueillir, échanger avec eux, répondre à leurs besoins et proposer, lorsque cela est possible, des activités libres et non obligatoires.



Accueil les mercredis :

L'Espace Jeunes est ouvert de 13h00 à 18h30. Les adolescents peuvent rejoindre directement la structure à leur descente du bus situé à proximité. Ce temps d'accueil favorise les échanges avec les animateurs avant le début des activités de l'après-midi.

Activités :

Les activités proposées sont élaborées par l'équipe d'animation en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique et les envies exprimées par les jeunes.

Lorsque cela est possible, plusieurs activités sont proposées simultanément afin de permettre à chacun de choisir selon ses centres d'intérêt. Cette démarche favorise l'autonomie, la prise d'initiative et l'implication des jeunes dans leurs loisirs.

La participation à une activité n'est jamais imposée. Des alternatives sont toujours proposées afin que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe tout en participant à la vie de la structure.

Les activités proposées sont variées :

- activités sportives ;
- activités manuelles et artistiques ;
- activités culinaires ;
- activités d'expression ;
- activités scientifiques ;
- activités culturelles ;
- grands jeux ;
- sorties et projets.



VIE QUOTIDIENNE

Le repas :

Pendant les vacances scolaires

Le repas est pris de 11h30 à 12h30 au restaurant scolaire de l'école élémentaire.

Les déplacements s'effectuent en minibus. Le restaurant scolaire étant situé à environ cinq minutes de l'Espace Jeunes, plusieurs rotations peuvent être nécessaires en fonction des effectifs.

Le repas est un véritable temps éducatif. Il favorise les échanges, la convivialité, l'apprentissage du vivre ensemble et le respect des règles de vie collective. Les animateurs déjeunent avec les jeunes afin d'encourager les discussions, de veiller au bon déroulement du repas et d'accompagner chacun dans le respect des autres.

L'équipe prend en compte les régimes alimentaires particuliers ainsi que les Projets d'Accueil Individualisés (PAI).



Le repas les mercredis :

Le repas n'est pas pris en charge par la structure. Les jeunes déjeunent à leur domicile avant leur arrivée ou apportent un pique-nique lorsqu'une activité particulière le nécessite.

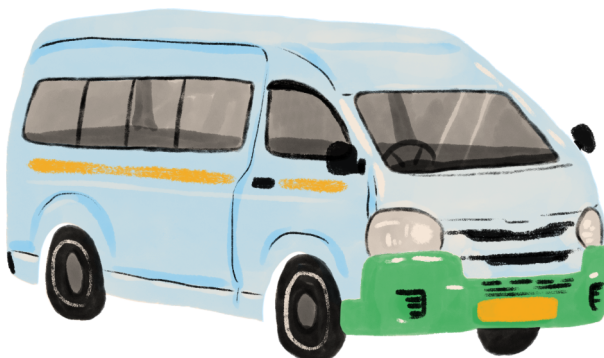
Les sorties :

Pendant les vacances scolaires

Les sorties font partie intégrante du projet pédagogique de l'Espace Jeunes. Elles permettent aux adolescents de découvrir de nouveaux environnements, de pratiquer des activités variées et de favoriser l'ouverture culturelle, sportive ou citoyenne.

Les jeunes âgés de 11 à 17 ans peuvent participer aux différentes sorties proposées dans le programme des vacances.

Les jeunes qui ne sont pas inscrits à la semaine complète peuvent, selon les modalités d'inscription définies par la structure, participer uniquement aux sorties. L'équipe d'animation veille à préparer chaque déplacement dans le respect des règles de sécurité, de la réglementation en vigueur.





VIE QUOTIDIENNE

Les temps libres :

Les temps libres occupent une place importante dans le fonctionnement de l'Espace Jeunes. Ils permettent aux adolescents de se retrouver entre eux, d'échanger, de se détendre et de profiter d'un moment où ils sont pleinement acteurs de leur temps.

Durant ces temps, les jeunes sont libres de choisir leurs occupations tout en respectant les règles de vie de la structure. Différents espaces et matériels sont mis à leur disposition afin de répondre aux envies et aux besoins de chacun : baby-foot, billard, jeux de société, console Nintendo Switch, matériel de dessin, livres, jeux de cartes, matériel sportif ou encore espaces de détente avec canapés.

Les animateurs restent présents et disponibles pour accompagner les jeunes, favoriser les échanges, proposer ponctuellement des activités ou simplement être à leur écoute. Ces moments sont également propices à l'émergence de nouvelles idées et de projets initiés par les adolescents.

Les temps libres permettent aux jeunes de développer leur autonomie, d'apprendre à gérer leur temps, à faire des choix et à vivre ensemble dans le respect des autres. Ils constituent également des temps calmes où chacun peut se ressourcer avant ou après une activité plus dynamique.



Les départs :

Les départs s'effectuent de manière échelonnée entre 17h00 et 18h30 pendant les vacances scolaires (et jusqu'à 18h30 les mercredis).

Ce temps est un moment privilégié d'échange entre les familles et l'équipe d'animation. Il permet de transmettre les informations importantes concernant la journée, de partager les réussites ou les éventuelles difficultés rencontrées, et de maintenir une relation de confiance avec les responsables légaux.

Pour garantir la sécurité de chacun, aucun jeune n'est autorisé à quitter l'Espace Jeunes seul sans autorisation parentale écrite. Les départs sont systématiquement vérifiés par l'équipe d'animation. De nombreux adolescents rejoignent ou quittent la structure à vélo, en trottinette ou à pied. Les jeunes disposant d'une autorisation parentale peuvent ainsi rentrer par leurs propres moyens. L'équipe veille néanmoins à rappeler régulièrement les règles de sécurité liées aux déplacements et sensibilise les jeunes au respect du Code de la route ainsi qu'à l'utilisation d'équipements adaptés (casque, visibilité, vigilance sur la voie publique).

Jusqu'à leur départ effectif, les jeunes continuent de bénéficier des différents espaces de la structure et peuvent participer librement aux jeux et activités mis à leur disposition dans un climat calme et convivial.



QUELQUES REGLES A RESPECTER

Ces règles ont pour objectif de garantir à chacun un cadre **sécurisant, bienveillant et respectueux**, permettant aux jeunes comme aux professionnels de profiter pleinement des activités et de la vie de l'Espace Jeunes. Elles s'appliquent à tous les jeunes accueillis ainsi qu'aux membres de l'équipe d'animation, chacun devant contribuer au bon fonctionnement et à l'ambiance de la structure.



Tenue et langage :

L'animateur doit être un exemple pour les jeunes et adopter une attitude, une tenue et un langage adaptés au contexte professionnel et aux activités proposées.

Il ne doit pas diffuser de messages, propos ou comportements à caractère violent, discriminatoire ou contraire aux valeurs éducatives de la structure.

Sa tenue doit être adaptée à l'activité proposée et permettre d'assurer son rôle dans de bonnes conditions de sécurité.

Il est indispensable d'adopter un vocabulaire approprié, respectueux et adapté au public accueilli, et d'éviter les écarts de langage. Les discussions personnelles, intimes ou inappropriées n'ont pas leur place devant ou avec les jeunes.

L'équipe d'animation doit renvoyer une image positive, professionnelle et cohérente avec les valeurs éducatives portées par l'Espace Jeunes.

Les jeunes sont également tenus de respecter ces règles de comportement, de langage et de tenue, en fonction des activités proposées.



Respect et vivre-ensemble :



L'Espace Jeunes est un lieu de **rencontre, d'échange et de socialisation**. Chaque jeune doit pouvoir y trouver sa place et évoluer dans un climat respectueux et bienveillant.

Le respect est attendu envers les autres jeunes, les animateurs, les intervenants, les partenaires ainsi que toute personne rencontrée lors des activités et sorties.

Les insultes, menaces, humiliations, violences physiques ou verbales, discriminations et comportements intimidants ne sont pas acceptés.

Les différences de personnalité, de goûts, de capacités, de parcours ou d'opinions doivent être respectées.

Les jeunes sont encouragés à dialoguer, écouter les autres, gérer les désaccords de manière constructive et demander l'aide d'un animateur lorsqu'une situation devient difficile.

QUELQUES REGLES A RESPECTER

Téléphone portable et numérique:



Les jeunes sont autorisés à avoir leur téléphone portable avec eux.

Son utilisation est cependant encadrée afin de préserver les temps d'activités, les échanges et la vie collective.

Le téléphone pourra être utilisé en dehors des activités, notamment lors des temps calmes, sauf consignes particulières de l'équipe d'animation.

Lors des activités, sorties ou temps collectifs, les animateurs pourront demander aux jeunes de ranger leur téléphone afin de favoriser la participation et les échanges.

L'utilisation du téléphone ne doit pas perturber le fonctionnement de l'Espace Jeunes ni porter atteinte aux autres.

Les jeunes sont responsables de leurs affaires personnelles. L'Odel décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol.

Photos, vidéos et droit à l'image :



Dans le cadre du projet pédagogique, des activités pourront être proposées autour de la photographie, de la vidéo, du podcast, du montage et de la création de contenus numériques.

Les prises de vue et leur utilisation seront réalisées dans le respect des autorisations de droit à l'image prévues par la structure.

Chaque jeune doit également respecter l'image et la vie privée des autres. Il est notamment demandé de ne pas photographier, filmer ou diffuser une image ou une vidéo d'un autre jeune sans respecter les autorisations et règles applicables.

Les contenus réalisés dans le cadre des activités devront rester respectueux et ne devront pas être utilisés pour se moquer, humilier ou porter préjudice à une autre personne.



Harcèlement, discrimination et cyberharcèlement :



Une attention particulière sera portée aux situations de harcèlement et de cyberharcèlement, notamment dans les échanges entre jeunes et sur les réseaux sociaux.

Aucun comportement visant à isoler, humilier, menacer, intimider ou dénigrer un autre jeune ne sera toléré.

Les contenus diffusés sur les réseaux sociaux, groupes de discussion ou applications doivent également respecter les autres jeunes et les professionnels.

Tout jeune témoin ou victime d'une situation préoccupante est encouragé à en parler à un membre de l'équipe d'animation, qui pourra l'écouter, l'accompagner et mettre en place les démarches nécessaires selon la situation.

QUELQUES REGLES A RESPECTER

Argent de poche et objets de valeur :



L'argent de poche est autorisé durant les sorties. Les jeunes restent responsables de leur argent et de la gestion de leurs dépenses.

Il est recommandé de ne pas apporter de sommes d'argent importantes ou d'objets de valeur au sein de l'Espace Jeunes ou lors des activités.

Les objets de valeur sont déconseillés en raison des risques de perte, de détérioration ou de vol. Les jeunes sont responsables de leurs effets personnels et l'Odel décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol.

Locaux et matériel :



L'Espace Jeunes est un lieu collectif dont chacun doit prendre soin.

Les jeunes sont invités à respecter les locaux, le mobilier, le matériel pédagogique, sportif, artistique et numérique mis à leur disposition.

Chacun participe au rangement et à la remise en état des espaces après les activités.

Toute dégradation volontaire ou utilisation inappropriée du matériel pourra faire l'objet d'un échange avec le jeune et, si nécessaire, avec sa famille, conformément au règlement intérieur de la structure.

Cette règle permet également de développer chez les jeunes un sentiment de responsabilité et d'appartenance à leur espace.



Sorties, déplacements et activités extérieures :



Lors des sorties et déplacements, les jeunes doivent respecter les consignes données par les animateurs ainsi que les règles de sécurité liées au lieu et à l'activité.

Le respect du groupe, des autres usagers, des lieux visités et de l'environnement est attendu.

Les consignes de sécurité données par les professionnels doivent être respectées à tout moment, notamment lors des activités sportives, nautiques, de pleine nature ou lors des déplacements.

Les jeunes sont encouragés à adopter un comportement responsable afin que les sorties puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

QUELQUES REGLES A RESPECTER

Participation et implication des jeunes :



L'Espace Jeunes a pour objectif de permettre aux adolescents d'être acteurs de leurs loisirs et de la vie de la structure.

Les jeunes sont encouragés à :

- proposer des idées ;
- donner leur avis ;
- participer aux choix d'activités ;
- prendre des initiatives ;
- s'investir dans les projets ;
- respecter les décisions collectives ;
- aider au fonctionnement de la structure ;
- prendre soin des espaces et du matériel.

La participation doit cependant se faire dans le respect des autres et du cadre fixé par l'équipe.

Règlement intérieur et charte de comportement :



Le règlement intérieur de l'Espace Jeunes constitue le document de référence concernant les règles de fonctionnement et de vie collective de la structure. Il est disponible et affiché dans les locaux de l'Espace Jeunes et peut également être consulté sur le site de la Commune.

Lors de l'inscription, chaque jeune et son responsable légal prennent connaissance des règles de fonctionnement de la structure. Une charte de comportement et de vie collective est également présentée et signée lors de l'inscription.

Afin que ces règles restent connues et comprises par chacun, un rappel du cadre et des principales règles de vie est réalisé régulièrement par l'équipe d'animation, notamment au début de chaque période de vacances scolaires ainsi qu'à l'arrivée de chaque nouveau groupe de jeunes au sein de l'Espace Jeunes.

Par ailleurs, les différents points abordés dans cette partie seront affichés de manière visible et accessible au sein de l'Espace Jeunes. Cet affichage permettra à chacun de pouvoir consulter facilement les règles à tout moment et servira également de support à l'équipe d'animation pour effectuer des rappels ponctuels lorsque cela sera nécessaire.



En cas de non-respect répété ou important des règles, l'équipe d'animation pourra intervenir et mettre en place une mesure adaptée à la situation, en fonction de la nature et de la gravité des faits.

Celle-ci pourra prendre la forme d'un échange avec le jeune, d'un rappel du cadre, d'une rencontre avec le responsable légal ou, si nécessaire, d'une mesure prévue par le règlement intérieur et le cadre de fonctionnement de la structure.

L'objectif de ces mesures n'est pas uniquement de sanctionner, mais de faire comprendre les conséquences des comportements, responsabiliser le jeune et préserver la sécurité, le respect et le bien-être de l'ensemble du groupe.

SECURITE , HYGYENE & PREVENTION

Sorties et déplacements :



Les animateurs sont particulièrement vigilants lors des déplacements à l'extérieur de l'Espace Jeunes.

Le Code de la route et les règles de sécurité doivent être respectés. Un rappel des consignes est effectué avant chaque déplacement.

Les effectifs sont vérifiés **avant le départ, pendant la sortie, à chaque changement de lieu et au retour.**

Les jeunes doivent rester avec le groupe et ne peuvent le quitter sans l'autorisation d'un animateur.

Les animateurs se répartissent au sein du groupe afin d'assurer une surveillance constante, notamment lors des traversées de routes.

L'organisation et le déroulement de la sortie peuvent être adaptés en fonction de la météo, du lieu, du nombre de jeunes et du niveau de risque.

Pour chaque sortie, l'équipe prévoit une **trousse de premiers secours, les documents sanitaires nécessaires et un moyen de communication avec les numéros d'urgence.** Les jeunes doivent prévoir une gourde, une tenue adaptée, une casquette.



Incendie et évacuation des locaux :

En cas de déclenchement de l'alarme incendie, l'ensemble des personnes présentes doit évacuer immédiatement les locaux en suivant les itinéraires et consignes prévus.

Les animateurs encadrent le groupe et veillent à ce qu'aucun jeune ne reste dans les locaux.

Les issues de secours, les accès et les circulations doivent rester dégagés. Les extincteurs et équipements de sécurité doivent rester accessibles.

Le rôle de chaque membre de l'équipe est défini afin d'assurer une évacuation efficace.

Au point de rassemblement défini par la structure, un comptage des jeunes et des adultes est effectué.

Des exercices d'évacuation sont réalisés régulièrement afin de permettre à chacun de connaître la conduite à tenir.



Situations d'urgence :



En cas d'accident, blessure, malaise, comportement violent, intrusion, événement climatique exceptionnel ou urgence médicale, l'équipe applique les procédures prévues.

En cas de situation d'urgence :

- Assurer la sécurité du groupe
- protéger la personne blessée
- Appeler le 112 pour un avis
- Secourir
- Appeler un membre de la direction

Les premiers gestes sont réalisés dans la limite des compétences et qualifications de chacun.

L'événement est ensuite signalé, tracé et fait l'objet des démarches prévues par la structure.

SECURITE , HYGYENE & PREVENTION

Suivi sanitaire :

La pharmacie du Centre est conservée dans un placard fermé à clé dans le bureau de la direction.

Chaque animateur dispose d'une trousse de premiers secours comprenant :

- compresses stériles ;
- pansements de différentes tailles ;
- bandes de maintien ;
- sparadrap ;
- gants à usage unique ;
- antiseptique ;
- sérum physiologique ;
- thermomètre ;
- ciseaux à bouts ronds ;
- pince à écharde ;
- gel ou solution permettant l'hygiène des mains ;
- carnet ou fiches permettant de noter les soins réalisés ;
- liste des numéros d'urgence et des personnes à contacter.



Tout soin, accident ou problème sanitaire doit être noté dans le carnet de soins afin d'assurer une traçabilité.

La direction assure le suivi des soins et veille régulièrement à la vérification des dates de péremption, au contrôle et au renouvellement du matériel des trousses de secours.

Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance médicale.

Sécurité des locaux et du matériel :



L'équipe d'animation veille quotidiennement à la sécurité et au bon état des locaux, du mobilier et du matériel. Toute anomalie, dégradation ou situation présentant un risque doit être immédiatement signalée .

Les circulations, portes et sorties de secours doivent rester libres. Les produits et matériels potentiellement dangereux sont rangés dans des espaces adaptés et leur accès est limité aux personnes autorisées.

Les équipements électriques doivent être utilisés conformément aux consignes de sécurité.

Les jeunes sont sensibilisés au respect des locaux et du matériel et participent à leur rangement. Les locaux sont fermés conformément aux procédures de la structure.



Météo, fortes chaleurs et activités extérieures :



La météo est consultée avant chaque sortie et activité extérieure.

En fonction des conditions, les horaires, le lieu ou le contenu de l'activité peuvent être adaptés, reportés ou annulés afin de garantir la sécurité des jeunes.

Lors des fortes chaleurs, une attention particulière est portée à **l'hydratation, au port d'une casquette, à la protection solaire, aux pauses régulières et à la recherche d'espaces ombragés ou frais.**

Une vigilance particulière est également portée en cas de canicule, orage, vent important, fortes pluies ou autre vigilance météorologique.

SECURITE , HYGYENE & PREVENTION

Hygiène et sécurité alimentaire:



Lors des goûters et activités culinaires, les jeunes sont sensibilisés et accompagnés dans le respect des règles d'hygiène alimentaire.

Le lavage des mains est obligatoire avant et après les activités alimentaires et les surfaces et ustensiles sont nettoyés avant et après utilisation.

Les produits sont vérifiés concernant leur date, leur état, leur conservation et leur traçabilité.

Les aliments sont conservés dans des conditions adaptées afin de respecter la chaîne du froid.

Les aliments consommés sont inscrits dans le cahier alimentaire et la température du réfrigérateur est relevée quotidiennement. Le matériel est nettoyé et rangé après chaque activité.



Activités à risques particuliers:

Les activités nécessitant une vigilance particulière, telles que la **baignade, les activités nautiques, la randonnée, le vélo, les activités sportives ou les activités nécessitant un matériel spécifique**, font l'objet d'une préparation et d'une évaluation des risques en amont.

L'équipe veille au respect de la réglementation en vigueur applicable aux accueils collectifs de mineurs, notamment de **l'article R.227-13 du Code de l'action sociale et des familles et de l'arrêté du 25 avril 2012** relatif aux conditions particulières d'encadrement, d'effectif et de pratique de certaines activités physiques.

Ces textes prévoient, selon les activités, les conditions d'encadrement, les qualifications nécessaires, les effectifs et les conditions particulières de pratique.

Lorsque l'activité le nécessite, celle-ci est encadrée par un professionnel qualifié ou une personne disposant des compétences et qualifications requises. Les consignes de sécurité sont présentées aux jeunes avant chaque activité et l'organisation est adaptée à leur âge, leurs capacités et aux conditions de pratique.

En cas de conditions ne permettant pas de garantir la sécurité ou de respecter les obligations réglementaires, l'activité est adaptée, reportée ou annulée.



La sécurité des jeunes ne se limite pas à la prévention des accidents et des risques physiques.

L'équipe d'animation veille également à garantir un cadre sécurisant sur le plan affectif et moral, dans lequel chaque jeune peut se sentir écouté, respecté et considéré.

Une attention particulière est portée au respect de chacun, à la prévention des violences, du harcèlement, des discriminations et de toute situation pouvant mettre un jeune en difficulté.

Les animateurs adoptent une posture bienveillante, attentive et professionnelle, favorisant la confiance, l'expression et le bien-être des jeunes.

Garantir la sécurité, c'est permettre à chaque adolescent de s'épanouir, de prendre sa place dans le groupe et de participer aux activités dans un climat de confiance et de respect.

PAI & JEUNES PORTEUR D'UN HANDICAP

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est un document officiel qui permet de garantir l'accueil des jeunes présentant un problème de santé, une allergie, une maladie chronique ou un handicap dans des conditions adaptées et sécurisées. Il a pour objectif de favoriser l'inclusion et de permettre à chaque jeune de participer pleinement à la vie de la structure, tout en tenant compte de ses besoins spécifiques. Le PAI est élaboré à la demande de la famille, en concertation avec le médecin traitant.

Ce document précise :

- les informations médicales essentielles,
- les aménagements nécessaires (alimentation, rythme, activités, traitements, gestes de secours, etc.),
- les responsabilités de chacun dans le suivi du jeune.

Le directeur est garant de la bonne mise en œuvre du PAI. Il veille à sa mise à jour, à sa diffusion auprès de l'équipe concernée et à la coordination avec la famille.

Les animateurs, quant à eux, ont un rôle essentiel dans l'application quotidienne du PAI : ils assurent le respect des consignes, adaptent les activités si besoin, veillent au bien-être du jeune et alertent le directeur en cas de difficulté ou d'incident.

Ainsi, le PAI s'inscrit pleinement dans la démarche éducative de la structure : il permet d'offrir un accueil inclusif, bienveillant et sécurisant, où chaque jeune, quelles que soient ses particularités, peut s'épanouir et participer à la vie collective.



Les PAI (Projets d'Accueil Individualisés) sont conservés de manière confidentielle et sécurisée au sein de la structure.

Chaque PAI est rangé dans une pochette individuelle au nom de l'enfant, placée dans un placard fermé à clé, situé dans le bureau de la direction.

Ce dispositif garantit la protection des données personnelles tout en permettant un accès rapide et encadré aux informations nécessaires en cas de besoin.

L'ensemble de l'équipe d'animation et de direction peut y accéder afin d'assurer le suivi, la sécurité et la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes concernés.

PAI & JEUNES PORTEUR D'UN HANDICAP



Jeunes porteur de handicap :

L'accueil des jeunes en situation de handicap fait pleinement partie des valeurs de l'Espace Jeunes.

Chaque jeune, avec ses différences, ses besoins et ses capacités, a toute sa place au sein du groupe.

L'objectif est de leur permettre de vivre des moments de **partage, de découverte et d'épanouissement** comme n'importe quel autre jeune.

L'équipe met tout en œuvre pour que chacun puisse participer aux activités proposées, à son rythme, dans un climat de confiance et de respect.

Le directeur a un rôle de coordination important : il est le lien entre la famille, les partenaires (écoles, professionnels de santé, structures spécialisées...) et l'équipe d'animation. Il veille à ce que les conditions d'accueil soient adaptées et que les informations nécessaires soient connues et accessibles à l'équipe. Il accompagne aussi les animateurs pour qu'ils se sentent à l'aise dans l'accueil de ces jeunes et dans la mise en place d'adaptations si besoin.

Les animateurs, eux, sont au cœur de l'accompagnement quotidien. Leur rôle est d'être attentifs, disponibles et bienveillants. Ils adaptent les activités, les rythmes et les espaces pour que chacun puisse participer et trouver sa place. Ils favorisent l'**entraide et la coopération** au sein du groupe, et valorisent les réussites de chaque jeune.

Les autres jeunes ont aussi un rôle essentiel. En partageant des temps d'activités, de jeux ou de projets avec un jeune en situation de handicap, ils découvrent la richesse de la diversité. Ces rencontres permettent souvent de changer le regard, de développer la **tolérance, la patience et la solidarité**.

L'inclusion devient alors une expérience concrète et positive pour tout le groupe.

Dans cet esprit, l'équipe reste à l'écoute des besoins, échange régulièrement avec les familles et s'appuie sur les partenaires extérieurs quand c'est nécessaire. L'objectif est que chaque jeune, quelles que soient ses particularités, puisse se sentir bien, accepté et acteur de sa vie au sein de l'Espace Jeunes.

« Être différent n'est pas une faiblesse, c'est une manière unique de voir le monde. » – Anonyme

« L'inclusion commence quand on voit la personne avant le handicap. » – Anonyme

« Chaque jeune a sa place, ses talents et sa force, peu importe les obstacles qu'il rencontre. » – Anonyme

« La diversité n'affaiblit pas un groupe, elle le rend plus fort et plus riche. » – Anonyme



COMMUNICATION



Communication avec les familles :

L'équipe pédagogique reste disponible pour les familles lors des temps d'accueil et de départ, afin de favoriser les échanges directs et de transmettre les informations importantes concernant la vie de l'Espace Jeunes.

Les familles peuvent également contacter la structure par téléphone ou par e-mail pour toute question, demande d'information ou échange concernant l'accueil de leur jeune.

Un affichage réglementaire et informatif est présent au sein ou devant l'Espace Jeunes : programmes, coordonnées de la structure, tarifs, informations pratiques et documents nécessaires.

Avant chaque période de vacances, des flyers sont envoyés par mail aux familles, publiés sur les réseaux sociaux, sur le site de la Commune et les informations sont mises à disposition sur le Portail Famille afin de présenter les thématiques, activités et sorties prévues.

L'équipe reste également disponible pour écouter les questions, remarques ou préoccupations des familles et favoriser une relation de confiance avec celles-ci.



Communication au sein de l'équipe d'animation :

Une réunion de préparation est organisée avant chaque période de vacances et de mercredis afin d'établir les différents projets, préparer les activités, répartir les rôles, anticiper les besoins matériels et rappeler les consignes nécessaires au bon déroulement des accueils.

Des points réguliers au sein de l'équipe permettent de faire le bilan des journées, de soulever les difficultés rencontrées, d'identifier les points à améliorer et d'évaluer les activités et les objectifs fixés.

La communication entre les membres de l'équipe doit être régulière, professionnelle et bienveillante, afin de garantir une cohérence dans les pratiques éducatives et une continuité dans l'accompagnement des jeunes.

Les informations importantes concernant un jeune, une situation particulière, un incident ou l'organisation de la structure sont transmises à la direction.

La communication constitue un élément essentiel au bon fonctionnement de l'Espace Jeunes. Elle permet de transmettre les informations nécessaires aux jeunes, aux familles, à l'équipe d'animation et aux partenaires, tout en favorisant la transparence, le lien et la confiance.

Différents moyens de communication sont utilisés afin de garantir une information accessible, régulière et adaptée : **accueil physique, téléphone, e-mail, site internet de la Commune, Portail Famille, réseaux sociaux et affichage** au sein de l'Espace Jeunes.

Les informations, les coordonnées de la direction, les programmes d'activités et les flyers d'information sont disponibles sur le site de la Commune de Solliès-Toucas. Les familles peuvent également retrouver les informations relatives à l'Espace Jeunes sur le Portail Famille.

Une messagerie est également disponible sur le Portail Famille, permettant de faciliter les échanges entre les familles et la structure.

Les réseaux sociaux constituent également un moyen de communication régulièrement utilisé par les familles et les jeunes. Les programmes, flyers d'information, actualités, projets et, lorsque les autorisations nécessaires sont réunies, des photos et vidéos des activités peuvent y être diffusés.



COMMUNICATION



Communication avec les jeunes:

Les jeunes sont régulièrement invités à s'exprimer sur leur expérience au sein de l'Espace Jeunes, leurs envies, leurs besoins et leur ressenti concernant les activités proposées.

Des temps de discussion et de bilan sont mis en place afin de recueillir leurs avis et de leur permettre de participer à l'évolution de la programmation.

Une boîte à messages est installée dans l'entrée de l'Espace Jeunes. Elle permet aux jeunes, mais également aux parents, de transmettre une idée, une suggestion, une remarque ou une proposition.

Les animateurs restent également disponibles au quotidien pour favoriser les échanges informels, l'écoute et le dialogue avec les jeunes.



Confidentialité:

Les échanges concernant les jeunes et les éventuelles situations individuelles doivent rester confidentiels et être partagés uniquement avec les professionnels concernés et les personnes habilitées.

L'équipe d'animation veille à ne pas aborder de situations personnelles ou sensibles devant les autres jeunes ou les familles et privilégie un échange individuel avec les personnes concernées.

Cette confidentialité permet de préserver la vie privée, la confiance et la sécurité affective des jeunes.



Évaluation de la communication :

Les différents outils de communication pourront être régulièrement évalués afin de vérifier qu'ils répondent aux besoins des jeunes, des familles et de l'équipe.

Les remarques, suggestions et retours recueillis auprès des jeunes, des familles et des professionnels permettront de faire évoluer les supports et les moyens de communication utilisés par l'Espace Jeunes.

Cette démarche permet de maintenir une communication accessible, claire, régulière et adaptée aux différents publics, tout en favorisant la participation des jeunes et le lien avec les familles.

Photos, vidéos et droit à l'image:



Dans le cadre des projets et activités de l'Espace Jeunes, des photos, vidéos ou productions réalisées par les jeunes pourront être utilisées comme supports de valorisation et de communication.

Toute diffusion d'images de jeunes sera réalisée dans le respect des autorisations de droit à l'image recueillies auprès des responsables légaux et, lorsque cela est nécessaire, des jeunes concernés.

Une vigilance particulière sera portée au respect de la vie privée, de l'image et de la dignité de chacun, notamment lors de l'utilisation des réseaux sociaux.

Les jeunes seront également sensibilisés au fait qu'ils ne doivent pas photographier, filmer ou diffuser l'image d'une autre personne sans respecter les règles et autorisations prévues.

COMMUNICATION



Avenue des Sénès , Salle Lanza
83210 Solliès-Toucas



06.73.55.98.74



ej-solliestoucas@odelvar.com



Espace jeunes Odel Solliès-Toucas



[ej_solliestoucas_](https://www.instagram.com/ej_solliestoucas_)





Evaluation du Projet Pédagogique

L'évaluation permet de mesurer la qualité des actions mises en place, de vérifier l'atteinte des objectifs fixés et d'identifier les points à améliorer. Elle est réalisée tout au long de l'année et permet à l'équipe de réajuster ses pratiques et ses projets en fonction des besoins et des attentes des jeunes.



Retour des jeunes et des familles :

Les jeunes pourront donner leur avis de différentes façons : **échanges informels avec l'équipe, tour de table quotidien lors du goûter, temps de bilan et boîte à messages.**

Une enquête de satisfaction sera également proposée aux familles afin de recueillir leur ressenti sur l'accueil, les activités, la communication et l'organisation générale de l'Espace Jeunes.

Les retours recueillis permettront à l'équipe d'identifier les points positifs, les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.



Implication et participation des jeunes :

Une attention particulière sera portée à l'implication des jeunes dans la vie de l'Espace Jeunes. L'équipe observera leur **participation aux activités, leur capacité à prendre des initiatives, à proposer des idées ou des projets, à travailler en groupe et à respecter le cadre collectif.**

Les jeunes seront encouragés à être acteurs de leur temps de loisirs, à prendre des responsabilités et à participer aux décisions concernant la vie de l'Espace Jeunes. Ces observations permettront de mesurer leur évolution en matière d'autonomie, de participation, de prise d'initiative et de vie collective, et d'adapter les actions proposées en fonction de leurs besoins et de leurs envies.



Evaluation du Projet Pédagogique



Accompagnement et évaluation de l'équipe :

La direction mettra en place, durant chaque période de vacances, des temps d'échange individuels avec les animateurs afin de faire le point sur leur intégration, leurs missions et les objectifs fixés.

Un temps d'évaluation sera réalisé en début, au milieu et en fin de période afin d'échanger sur le déroulement de l'accueil, les difficultés rencontrées et les objectifs à atteindre.

Chaque animateur réalisera également une auto-évaluation de sa pratique, permettant de prendre du recul sur sa posture professionnelle, sa relation avec les jeunes, ses actions et sa participation au travail d'équipe.

Ces temps permettront de valoriser les compétences, identifier les besoins d'accompagnement et définir des axes de progression.



Évaluation des objectifs pédagogiques :

Après chaque période de vacances et régulièrement au cours de l'année, un bilan d'équipe permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés dans le projet.

L'équipe pourra déterminer si chaque objectif est atteint, partiellement atteint ou non atteint, en s'appuyant sur les observations des animateurs, les retours des jeunes et des familles ainsi que sur les actions réalisées.

Lorsque cela sera nécessaire, des réajustements seront mis en place afin de faire évoluer les actions et de mieux répondre aux besoins du public.



Évaluation des activités et des projets:

Chaque période fera également l'objet d'un bilan concernant les activités, sorties et projets proposés : participation des jeunes, implication, intérêt, déroulement, difficultés rencontrées, respect des objectifs et adaptation au public.

Ces observations permettront de déterminer les activités à maintenir, modifier, renouveler ou abandonner, en fonction des besoins et des retours recueillis.



Evaluation du Projet Pédagogique



Évaluation des moyens :

Les moyens **humains, matériels, financiers et organisationnels** seront également évalués afin de vérifier qu'ils sont suffisants et adaptés aux projets proposés. Une attention sera portée à la disponibilité du matériel, aux espaces utilisés, aux besoins de l'équipe, au budget et aux conditions d'accueil afin de garantir la qualité et la sécurité des activités.



Bilan annuel et réajustement :

Un bilan global en fin d'année permettra de réunir l'ensemble des évaluations réalisées au cours des différentes périodes.

Ce bilan permettra d'identifier les points forts, les difficultés rencontrées, les évolutions observées chez les jeunes et les axes d'amélioration pour l'année suivante.

L'évaluation constitue ainsi un véritable outil de suivi et d'amélioration du projet pédagogique, permettant à l'équipe de faire évoluer ses pratiques et de proposer des actions toujours plus adaptées aux besoins, aux envies et aux attentes des jeunes accueillis.

Ce projet pédagogique a pour objectif de proposer aux jeunes de 11 à 17 ans un espace d'accueil, d'échange, de découverte et d'épanouissement, adapté à leurs besoins, leurs envies et leur âge.

À travers les différents projets et activités proposés tout au long de l'année, l'équipe d'animation souhaite permettre à chaque jeune de prendre sa place au sein du groupe, développer son autonomie, prendre des initiatives, s'exprimer, découvrir de nouvelles pratiques et être acteur de ses loisirs.

Une attention particulière sera portée au bien-être, à la sécurité physique, affective et morale, au respect de chacun et à la création d'un climat de confiance permettant aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés.

La participation des jeunes, leur implication dans les projets ainsi que les échanges avec les familles et l'équipe permettront de faire évoluer les actions proposées. L'évaluation régulière du projet permettra ainsi de réajuster les pratiques et de répondre au mieux aux besoins du public.

Enfin, ce projet constitue un cadre de référence pour l'ensemble de l'équipe d'animation. Il pourra évoluer au cours de l'année en fonction des observations, des retours des jeunes et des familles, des réalités rencontrées sur le terrain et des projets développés.

L'objectif est de faire de l'Espace Jeunes un lieu où chacun peut trouver sa place, s'exprimer, expérimenter, partager et construire des souvenirs dans un cadre bienveillant, sécurisant et adapté à la jeunesse.



« Un espace pour grandir, s'exprimer, expérimenter et surtout... être soi-même. »